

Communiqué de presse, 16 décembre 2015

## Groupement de commandes d'achat d'électricité : 10,8 % d'économie en moyenne pour les collectivités adhérentes

Les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, membres de l'entente «Pôle Energie Centre» ont lancé un groupement d'achat de fourniture et d'acheminement d'électricité à destination des collectivités.

Les trois syndicats ont collaboré avec l'Association pour l'Expertise des Concessions (AEC) pour sa connaissance des marchés de l'énergie.

Le 1er marché d'une durée de deux ans concerne les tarifs jaunes et verts (supérieurs à 36 KVA). Il vient d'être attribué à EDF avec des gains significatifs de l'ordre de **-10,8 % (jusqu'à -57,35 % sur certains sites)**.

L'économie pour les 468 sites concernés s'élève à **603 580 € TTC** sur l'ensemble des syndicats.

Jean-Luc DUPONT, Président du SIEIL, coordonnateur du groupement, se déclare « très satisfait par ce résultat, à l'heure où le coût de l'énergie constitue un véritable enjeu financier pour les communes ».

Les trois syndicats lanceront une seconde consultation sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 pour les sites inférieurs à 36 KVA.

Pour rappel, le groupement d'achat de gaz établi en avril dernier avec la société Alterna avait permis aux communes adhérentes d'économiser en moyenne 19% sur leur facture.

Renseignements : Sophie NICOLAS - tel : 02 47 31 68 73 : [snicolas@sieil37.fr](mailto:snicolas@sieil37.fr)

*Le SIEIL, Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire, naît en 1937 de la volonté des maires du département de s'unir pour assurer pleinement leur mission de service public de la distribution d'électricité. Le SIEIL est un établissement public de coopération intercommunal, composé de toutes les communes du département sauf Tours, géré par un comité syndical regroupant les délégués des collectivités adhérentes et un bureau, adhérent à la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). Le SIEIL est principalement chargé de développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité, dont l'exploitation est confiée, aux termes du cahier des charges actuel, au concessionnaire ERDF, dont il contrôle en permanence l'activité.*